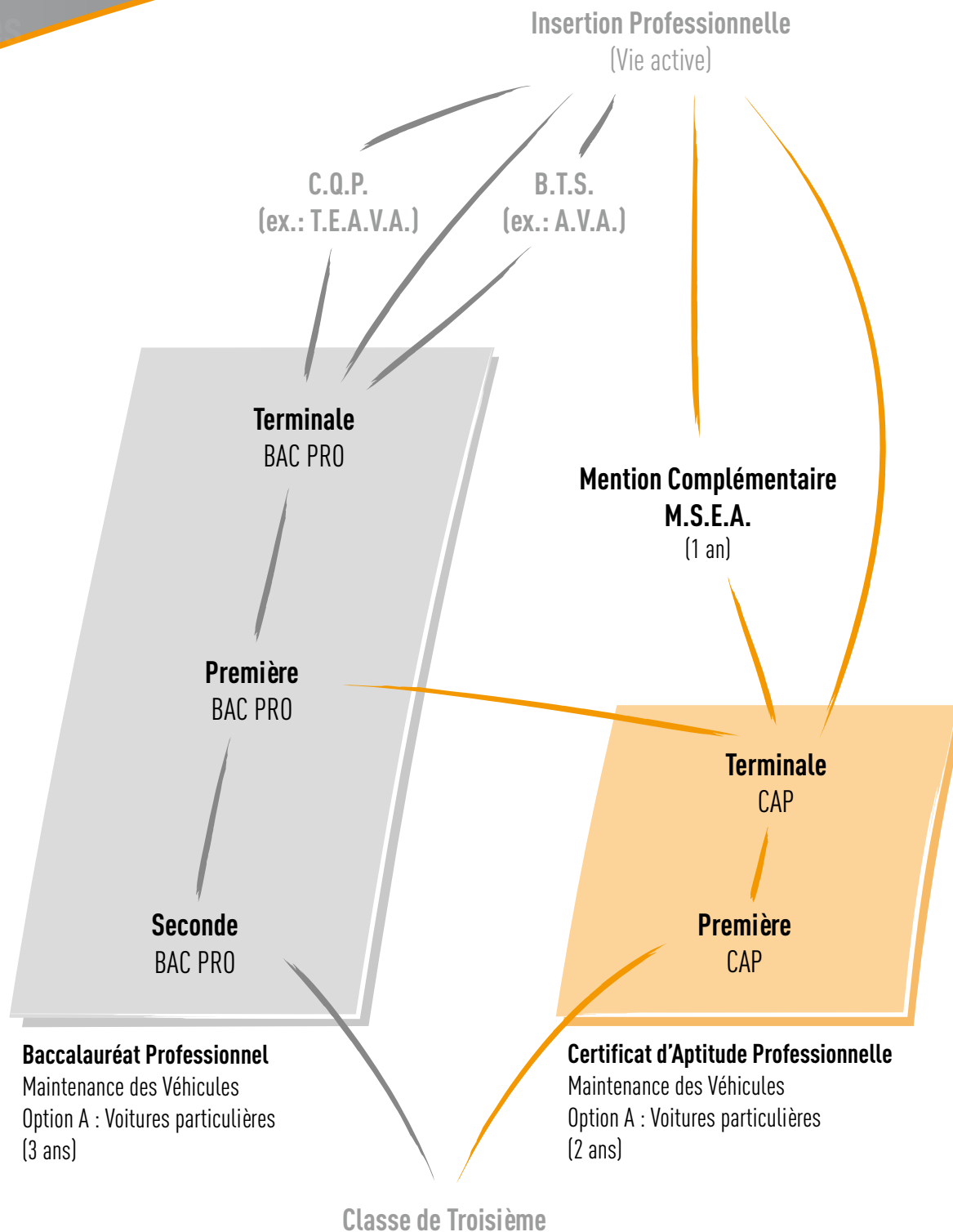


MAINTENANCE DES VÉHICULES



LES FORMATIONS



LE BAC PRO

La formation sur les 3 années est constituée de 84 semaines au lycée et de 22 semaines en entreprise (6 à 8 semaines par an). Ces semaines en milieu professionnel sont des temps de formation à part entière. L'emploi du temps au lycée est divisé entre enseignement professionnel et enseignement général.

En apprentissage, le Bac Pro est majoritairement réalisé en 2 ans après obtention du CAP MV (option A VP). En moyenne, le rythme d'alternance est 2 semaines en entreprises et 2 semaines au CFA.

 DURÉE	3 ans sous statut scolaire
	2 ans après CAP en apprentissage
 EN ENTREPRISE	6 à 8 sem. /an sous statut scolaire
	alternance toutes les 2 semaines en apprentissage

LE CAP

Sous statut scolaire, la formation sur les 2 années est constituée de 60 semaines au lycée et 12 semaines en entreprise.

En apprentissage, l'apprenti est présent au CFA 12 semaines par an, soit 24 semaines sur les 2 ans. La majeure partie de la formation est donc assurée par l'entreprise.

 DURÉE	2 ans sous statut scolaire
	2 ans en apprentissage
 EN ENTREPRISE	6 sem. /an sous statut scolaire
	3 sem. /mois en apprentissage

LA MENTION COMPLÉMENTAIRE M.S.E.A

Cette mention complémentaire s'appelle «Maintenance des Systèmes Embarqués de l'Automobile».

Cette formation se déroule dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Elle s'adresse à des jeunes titulaires d'un CAP Maintenance des Véhicules, option A. Elle se déroule sur une année. L'apprenti est présent 12 semaines au CFA et le reste du temps est en entreprise.

Cette formation est centrée sur les connaissances et les compétences professionnelles.

 DURÉE	1 an en apprentissage
 EN ENTREPRISE	3 sem. /mois en apprentissage

